SECTION DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
DDFIP
DRDDI

Déclaration liminaire des élus FO-FINANCES 64 au CHS-CT du 11Décembre 2017

Monsieur le Président,

« L'espèce DGFIP » est en voie de disparition.

Les élus FO-DGFIP64 se sont efforcés de visiter l'ensemble des postes du département. Force est de constater que la situation n'est pas brillante.
Pour ne retenir que quelques exemples récents , sur la Côte, les postes de Hendaye et Saint Jean de Luz voient leurs effectifs diminuer sans espoir d'une quelconque arrivée, suppression dogmatique d'emplois oblige.
La TPM de Bayonne avec un EPCI XXL verra, au terme de l'exercice emploi, vraisemblablement ses moyens humains correspondre au transfert des charges présentes et à venir (transfert de l'eau et de l'assainissement).
Paradoxe, la Trésorerie d'Anglet qui va recevoir la mission « amendes » au 01/09/2018 sera « mise en danger » ipso facto par le transfert d'un emploi sur trois.
Celle d'Hasparren, nouvellement fusionnée, se verra amputer de 2 emplois alors que les attentes et le mécontentement des élus d'Ustaritz sont manifestes. C'est à notre sens un très mauvais signal envoyé au réseau mais également à nos partenaires locaux.

La TPM de Pau monte en puissance , deux Communautés de Communes en plus au 01-01-2017 des budgets annexes supplémentaires reçus de deux Trésoreries au 01-01-2018, des marchés publics conséquents avec malheureusement des intérêts moratoires à régler et à venir.Une candidature à l'ERD et deux départs à la retraite fin 2018 début 2019.Potentiellement la TPM de Pau va se retrouver avec une cellule dépenses amputées des 2/3.Comment concevoir dans ces conditions une suppression d'emploi ?
Les suppressions d'emplois conduisent inéluctablement à déshabiller Paul pour habiller Pierre indépendamment des charges de travail mettant ainsi en danger la santé de tous les agents (A,B et C) !
Nous tenons à rappeler le poids des charges de toutes les Trésoreries disposant d'un Etablissement public de Santé, d'EHPAD, de maison de retraite. Nous doutons que ces charges soient correctement répertoriées, quantifiées.
Concernant justement certaines restructurations, la situation est préoccupante. Elles sont opérées de telle manière que le Tagerfip ne correspond pas , loin s'en faut,aux effectifs réels, mettant ainsi en péril la nouvelle structure. « A peine créée, non viable » (exemple criant : Arzacq).
Le Tagerfip communiqué en CTL le 27 novembre va même être remis en cause par l'exercice emploi…..du 14 décembre 2017 ! selon l'adage « Tagerfip d'un jour, soucis pour toujours»

Nous avons, de peu, évité à Navarrenx la « Trésorerie Fantôme », une grande première dans le département. Les agents n'étaient pas désireux de se rendre à Navarrenx car il y avait un changement de RAN.

La volonté politique est de « liquider le réseau » à l'horizon 2019-2022, pour autant les agents ne sont pas des « marchandises » que l'on déplace au gré des restructurations.
*Les élus **FO-Finances 64**, veilleront et feront tout ce qui est en leur pouvoir afin que nos collègues obtiennent satisfaction dans leurs desiderata et surtout leurs conditions de travail.*

La proximité des dates de fin d'année, la multiplicité des opérations, nous conduisent à vous interpeller sur les moyens mis en place dans les postes « sources » et « cibles ».

Par ailleurs nous nous interrogeons légitimement sur les restructurations…….
Prenons deux exemples en filière gestion publique.

***A Tardets** un nouveau Chef de Poste et une agente (sortie d'école) sont arrivés sur un poste préalablement totalement vidé de ses effectifs,dont acte! Ils font et devront faire face , dans un exercice de «solistes»,aux tâches quotidiennes et de fin d'année. Dès lors, si la volonté affichée de l'administration était de maintenir le poste deTardets,pour quelles raisons un « tutorat » effectif n'a pas été mis en place ainsi qu'une aide «pérenne» de l' équipe de remplacement alors qu' aucun des deux n'est préparé aux métiers des postes comptables?*

Deuxième exemple, M le Président, vous avez mis fin au calvaire de deux Chefs de poste de catégorie C4 (Garlin et Navarrenx) qui ne disposaient plus d'agents.Pour quelles raisons recréer un « point noir » en Béarn en supprimant 50 % des effectifs à la Trésorerie de Monein alors que c'est une C3 ?
Sauf à y voir une mesure « punitive », « vous avez sollicité la télésurveillance, refusé l'expérimentation de caisse sans numéraire donc on vous supprime un cadre B » ,expliquez-nous quelle est la logique de cette proposition de suppression , qui inéluctablement, conduira et le Chef de poste et l'agent à 80 % à un burn out certain.Ce n'est pas une règle de trois qui nous convaincra. Il s'agit ici purement et simplement d'une proposition mettant en danger la santé d'autrui.
Si la Direction souhaitait supprimer la Trésorerie mixte de Monein il convenait d' anticiper cette restructuration au 01-01-2018 !

Côté Béarn, le rapport commandé par vos soins sur Lescar montre qu'il y avait bel et bien un problème d'effetifs là où la médiatrice ne voyait qu'un problème organisationnel.
Comme quoi rien ne remplacera l'expérience de terrain !

Enfin nous ne dresserons pas la longue liste des postes en souffrance (cf nos différents comptes rendus).Pour autant nous ne cautionnerons jamais et dénoncerons les tentatives de démantèlement du réseau par le biais de pseudos expérimentations destinées soit disant à soulager les petites structures. Les expérimentations de caisse sans numéraire et les SAR ne sont que des instruments de siphonnage des petites Trésoreries. Aujourd'hui le SAR peut être présent dans le département demain……..
Il serait paradoxal que la Direction Générale, mais peut être est-ce une « fake news », demande via les DDFIP des « mesures de simplification » aux Chefs de poste…….serait-ce l'opération « balance ton poste » ?

Par ailleurs, nous nous étonnons de ne pas voir des fiches concernant le service RH impacté par Sirhius.Nous avons bien compris également que la DDFIP64 commençait à se « faire dépouiller » de ses missions au pofit de la Région.
A titre indicatif nous aimerions connaître le nombre de départs à la retraite en 2017 et la projection pour 2018.

Enfin, la filière fiscale n'est pas en reste les SIP et SIE fusionnent et seront certainement mis à contribution à court ou moyen terme lors de l'exercice emploi (Contribution dite proportionnelle qui frappe les SIP/SIE d'Orthez et d'Oloron avec nul doute l'intention de la Direction de fusionner ces SIE à terme avec le SIE de Pau).Les SPF connaissent des difficultés certaines de délais de traitement.
La suppression de la TH pour 80 % des assujettis, les déclarations en ligne, le PAS génèrent des inquiétudes également sur le maintien des missions et à terme des structures départementales.

Ce CHS-CT est aussi l'occasion de parler de sécurité et réfection de locaux.Les restructurations doivent être l'occasion d'améliorer les conditions de travail de nos collègues.
Nous vous demanderons de faire un point sur l'accueil à Vauban ainsi que les travaux des SIPS fusionnés d'Anglet et Bayonne.
Un point vous sera demandé sur les dégagements de fonds des nouvelles structures notamment Béarn des Gaves.
Les représentants FO DGFIP désireux de na pas bâcler ce CHSCT demandent qu'arrivé à une heure raisonnable, ce CHSCT soit interrompu et reconvoqué sur les sujets non traités à une date ultérieure.